

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Commune de FABRÈGUES

CONVOCATION

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du

CONSEIL MUNICIPAL

qui se tiendra en salle du Conseil Municipal, Espace Paul Doumer

MARDI 18 DECEMBRE 2018 à 18 h 30.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Fabregues, le 12 décembre 2018.


Le Maire,
Jacques MARTINIER.

ORDRE DU JOUR :

1. Information sur les décisions prises dans le cadre de la délégation L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
2. DIVERS : Projet d'Agroécopole de Mirabeau – Présentation du plan de financement.
3. FINANCES : Transfert des biens nécessaires à l'exercice des compétences de Montpellier Méditerranée Métropole.
4. FONCIER : Cession de la parcelle AZ 181.
5. DIVERS : Subvention exceptionnelle au profit du Nouveau Logis Méridional.

Elus Fabrègues Citoyenne

A

Monsieur le Maire

Fabrègues le 15 décembre 2018

Objet : Questions orales à M. Le Maire

Monsieur Le Maire,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les questions orales pour la séance du conseil municipal du 18 décembre :

1-Panneaux d’affichage d’opinion et de publicité des activités des associations à but non lucratif

L’éco-quartier ne dispose d’aucun équipement de cet affichage « libre ». Nous souhaitons que des panneaux soient installés dans ce quartier, en concertation avec ses résidents.

2-Panneaux d’affichage d’entrée de ville :

-Un nouveau panneau nous parait nécessaire pour l’information de véhicules qui rentrent par la bretelle des campanelles

-Par ailleurs il nous semble aussi utile de déplacer de quelques mètres le panneau d’information de la route de Saussan ; le positionner sur le rond point afin de le rendre visible aux personnes des quartiers de la rive gauche du coulazou qui se rendent au centre ville.

3- « Du rond point à la Mairie »

Pour répondre à la colère des Gilets Jaunes le Premier Ministre met en place une « grande concertation de terrain » sur les trois mois qui viennent. Cette concertation qui va s’engager doit se construire en prenant appui sur les acteurs locaux et notamment les Maires. Selon quelle méthode comptez-vous mettre en œuvre cette concertation (ateliers, réunion publique, ...)?

Dans l’attente, nous vous prions d’agréer Monsieur le maire nos sincères salutations.

Marielle Fenech-Monfort – Jean-Pierre Laporte – Aurélie Matéo

COMPTE RENDU du groupe « FABREGUES CITOYENNE »

Ce cinquième et dernier conseil de l'année ne comptait que quatre dossiers à l'ordre du jour, toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Nous avons manifesté des hésitations sur deux points qui ont été discutés :

1/Poursuite du projet d'agroécopole de Mirabeau, suite à un nouveau plan de financement

Lors du conseil municipal du 6/12/2017 nous avons voté la délibération autorisant Maire à signer la convention programme avec l'ADEME, malgré le refus de créer une commission spéciale pour piloter et discuter ce projet alors qu'il avait laissé entendre qu'elle se ferait (cf. CR du conseil du 6/12/17, sur le site).

Le nouveau plan de financement qui nous est soumis, suite au résultat des demandes de subvention, change sensiblement la donne pour la commune et mérite discussion.

-En effet, ce nouveau plan montre une forte baisse des financements publics d'environ 500M€ (projet non éligible au financement de l'UE, participation plus faible que prévu de la Région et du Département) qu'un financement Fondation de France (140M) ne compense pas. Cette situation, se traduit par un engagement en autofinancement pour la commune de 950M€(30% du projet) au lieu de 630 (20%).

Ce projet intéressant, bénéficiant de plus de 2 millions de subvention d'investissement, est un facteur de protection de cette zone.

Nos interrogations : est-ce que ce programme peut-être porté par la commune ? Les investissements ne se feront-ils pas au détriment d'autres, plus nécessaires à la population communale ? Le budget de fonctionnement qui sera à la charge de la commune, et qui n'est pas encore étudié sera-t-il supportable ?

Nous avons néanmoins voté la délibération de poursuite du projet dans ce cadre financier, sous réserve de la création d'une commission spéciale de pilotage ouverte à la minorité municipale. Le Maire s'est engagé à réouvrir la discussion au sein du bureau municipal.

2/Subvention au profit du bailleur social Nouveau Logis Méridional du site de la Lettre Peinte.

Le projet Linkcity consiste en la construction de bâtiments de logements collectifs, 37 logements dont 14 sociaux gérés par le bailleur social Nouveau Logis Méridional (NLM).

Projet établi sans un minimum de concertation, adopté en décembre 2017. Nous avons voté contre (cf. CR du 6/12/17).

Le bailleur social NLM sollicite la participation de la commune pour un montant de 20 000€ en contre partie de 2 logements réservés à des candidats désignés (PLAI et PLU), cette subvention étant déductible de l'amende due au titre de la loi SRU (251 mille € en 2018 pour carence en logements sociaux).

Reste à savoir comment se fera le choix du Maire, d'autant que les critères d'accès sont nombreux et flous (le nombre de ménages pouvant prétendre à un logement social étant important). L'explication des élus sur cet aspect n'a pas été très claire, n'ayant, à leurs dires, jamais été confrontés à ce type de choix.

Questions orales :

-Affichage :

Les points abordés dans ce courrier concernant les panneaux d'affichage seront étudiés en commission communication.

-« Grande concertation de terrain » en appui des maires :

Nous demandions quelle méthode serait mise en œuvre pour les concertations au niveau local évoquées par le Président de la République suite au mouvement des Gilets Jaunes. Rien pour l'instant ... M. le Maire a indiqué : « Pour le moment, c'est une annonce, nous n'avons reçu aucune consigne, je suis en attente » !